

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2015

Sous la présidence de Mme Le Maire, étaient présents :

BERGEREAU Aurélien, BOURDALE-DUFAU Sylvie, BRUEL Véronique, DESSALLES Christian, FOURCADE Patrick, GROS Jean Philippe, LASSUS-LIRET Gilbert, MASCARAS Daniel, MAUBOULES Maïlys, PASCAU Philippe, POUZET Laura, URDOUS Sébastien.

Excusés : LASCOUMETTES Jean Robert, PALETOU Françoise.

Secrétaires de séance : BOURDALE-DUFAU Sylvie, MASCARAS Daniel.

Séance ouverte à 20 h 30

Ordre du jour :

PV du précédent Conseil Municipal

Le PV de la séance du 03 février 2015 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Vote du Compte Administratif 2014

Mme Le Maire explique que l'établissement du CA se fait à la clôture de l'exercice budgétaire qui intervient au 31 janvier de l'année N+1 et nous présente les recettes et les dépenses en 2014 à la fois concernant le fonctionnement et l'investissement.

De mars 2014 à janvier 2015, les sommes réalisées en dépense et en recette ont été en dessous des prévisions.

Dépenses

fonctionnement: 568 625 € budgétisés 373 735 € réalisés

les charges du personnel représentent 50 % de la somme des dépenses

investissement: 406 867 € budgétisés 207 305 € réalisés

Recettes :

fonctionnement: 568 626 € budgétisés 577 929 € réalisés

les impôts et taxes représentent 54 % de la somme des recettes

investissement : 405 867 € budgétisés 241 675 € réalisés

soit un excédent de fonctionnement de 204 194 €

Pour l'établissement du budget, Mme Le Maire indique que les recettes vont baisser, les dotations forfaitaires de l'Etat seront réduites de 19 %, les charges de personnel vont augmenter de 8%.

Le CA est soumis au vote, durant celui-ci la présidence du Conseil Municipal est laissée à Christian DESSALLES.

Le Compte administratif est adopté à l'unanimité des présents : 12 voix pour

Présentation du budget primitif (BP) 2015 de fonctionnement

Mise en place d'un service mutualisé pour assurer l'instruction des autorisations du Droit des Sols (ADS) au sein ce CC du Miey du Béarn.

Suite à la convention entre la Commune de Bougarber et le CC du Miey de Béarn, le service des Autorisations du Droit des Sols au sein de la CC du Miey est mis en place à compter du 1^{er} juillet 2015. Cette convention rappelle la liste des actes qui seront traités. C'est un service gratuit.

Un agent a été recruté par la CC du Miey du Béarn et celui-ci instruira sous l'autorité fonctionnelle des maires.

Ce service est en phase avec les prestations actuelles de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) mais n'intervient pas dans le contrôle de terrain qui reste aux communes.

La déclaration préalable des travaux sera à la charge de la Communauté des communes du Miey du Béarn à compter du 1^{er} mai 2015.

La mise en place de l'instruction des ADS par la CC du Miey du Béarn est adoptée à l'unanimité des présents : 12 voix pour

Tableau de présence pour les élections départementales

Le tableau des élus participant à la tenue du bureau de vote est établi.

Questions diverses :

Demande de création d'arrêt de bus

Un courrier sera adressé au Conseil Général afin de créer un arrêt de bus pour le ramassage des collégiens pour ARTIX au quartier Lespiau. Actuellement un seul arrêt est en place à la sortie Nord de Bougarber au niveau du nouveau rond point.

Aménagement de la Carrère

Après une entrevue entre M. CAPBERT du Conseil Général et Mme Le Maire et M.LASSUS-LIRET celui-ci indique qu'il existe déjà deux écluses (la porte au Nord et le pont au niveau du Ladonis au sud) qui permettent de sécuriser cette voie départementale.

Après en avoir débattu et proposé des aménagements, le conseil municipal se range à la décision du Conseil général.

Passage du Tour de France

Le 14 juillet 2015, le Tour de France passera sur notre commune à partir de la route de Sault en passant par la route de Ranque en direction de Cescau.

Travaux à la mairie

Dans le cadre de la loi relative à l'accessibilité des bâtiments recevant du public, la commune a fait appel à la maison des communes pour un projet de travaux.

Le 03 mars, nous avons reçu en mairie M.FERNANDEZ afin qu'il nous explique le montant de la prestation assistance maîtrise d'ouvrage. Cette prestation est incontournable car elle reprend toutes les formalités administratives à faire, les appels d'offres, le suivi du chantier,... Le montant qui nous a été adressé représente toutes les options. Le conseil va reprendre et faire une analyse de celles-ci lors de la prochaine commission travaux.

Réunion d'information à la CC du Miey de Béarn concernant l'Ad'AP(Agenda d'Accessibilité Programmé)

Mme le Maire informe le conseil municipal que pour la fin septembre 2015 chaque commune s'engage à établir un Ad'AP afin de procéder aux travaux de mise en accessibilité d'un ERP (établissement recevant du public).

Un précédent état avait été réalisé en 2011, un nouvel arrêté de décembre 2014 a allégé les contraintes de mise en conformité. Un outil informatique est à la disposition des communes afin de refaire ce bilan. Cela concerne les bâtiments de 5^e catégorie qui reçoivent au maximum 200 personnes, c'est le cas de notre commune.

L'établissement de cet agenda implique que la réalisation des travaux doit être réalisée dans les 3 ans de façon continue.

Un nouvel état sera réalisé prochainement dans notre commune.

Pour chaque ERP une demande d'autorisation de travaux devra être déposée pour fin septembre 2015, ensuite 4 mois seront nécessaires à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité pour validation. L'absence de décision expresse dans un délai de 4 mois vaut approbation.

Site internet : accessibilite.gouv.fr

Devis réparation des cloches

3 devis ont été demandés, ceux-ci seront étudiés lors de la prochaine commission travaux.

Courrier de BOUGARBER PILOTA

Cette association demande pour une période d'avril à juillet (durée du tournoi) la mise en place d'un abri de jardin à leur charge afin de pouvoir y loger le matériel, servir de vestiaire et de lieu de convivialité.

Cette mise en place rentre dans la légalité car abri démontable pour une durée de moins de 3 mois et pour une superficie de moins de 20 m² après dépôt d'une autorisation auprès de la mairie.

Le conseil propose de mettre plutôt le foyer du foot à la disposition de l'association durant le tournoi.

Mme Le Maire et M.LASSUS-LIRET rencontreront M.VIGNAU président de l'Association BOUGARBER PILOTA dans les meilleurs délais pour en discuter.

Secrétariat de mairie

Mme Le Maire informe le conseil que Mme PANDELES va reprendre son activité à mi-temps courant avril.

Toiture de l'école maternelle

Mme Sylvie BOURDALE suite à une remarque d'une administrée nous informe que de la mousse est présente sur le toit de l'école maternelle. Un état des lieux sera réalisé afin de nettoyer le toit.

Challenge environnement proposé par la CC du Miey du Béarn

Lors de la commission environnement de la CC du Miey à laquelle participe Mme PALETOU Françoise, un challenge est organisé dans les écoles afin de sensibiliser les élèves sur les arbres et les papiers qui sont mis à la poubelle. La récupération et le tri des papiers permettront d'attribuer des fournitures de cahiers aux écoles. Un service de récupération des contenants (3€ chacun) mis à la disposition des écoles est prévu par la CC du Miey.

Le prochain Conseil Municipal se réunira le mercredi 08 avril à 20h30.

Séance levée à 22h 30